



## Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts  
Communaux de Vaylats

e-mail: [collectif.dic@orange.fr](mailto:collectif.dic@orange.fr)  
site: [www.collectifledic.fr](http://www.collectifledic.fr)



Edito de Septembre 2022

# Et si on reparlait de la Maison Bach

En ce début Septembre, si on reparlait de la « Maison dite Bach » en quelques mots, pour faire bref et ne pas oublier, ou tout simplement pour informer ceux qui ne le sont pas.

Reset et mise à jour. Ou l'art de ne pas réfléchir avant d'agir.

La Maison Bach, vous savez c'est ce cube en béton et partiellement en pierre au centre du village que la Mairie a acheté pour... Mais pour en faire quoi exactement ? On n'en sait rien.

Même la Municipalité ne le sait pas ! C'est dire l'absurdité de cet achat immobilier. Certains ont évoqué l'acquisition d'un patrimoine.

Ah bon !!! un patrimoine. Hélas, non ! Malheureusement ce n'est qu'un édifice sans aucun réel intérêt architectural et encore moins patrimonial.

Préemptée et achetée en 2014, elle est louée deux ans après, début Août 2016 à un couple avec enfants pour une durée de 3 ans. La commune l'a finalement récupérée fin Août 2019.

Depuis plus rien ne se passe. Rentabilité de l'opération nulle vu le peu de loyers récupérés face aux travaux investis pour la louer.

La première année de location tout va bien. Là où ça commence à se gêner c'est l'année suivante et surtout l'année d'après. Les relations s'étant peu à peu tendues entre la Mairie et les occupants de la maison, la locataire a décidé de quitter le logement.

Il convient de préciser que la dernière année, à la demande de la locataire, l'organisme SOLIHA a été saisi et a fait un rapport circonstancié sur l'état de cette maison. À la suite de ce rapport, elle a été classée insalubre. Rapport qui conclut plus exactement qu'elle est classée dorénavant comme étant en **suspicion d'indécence**.

Ce rapport est non contesté par la Mairie. Comme on dit « Qui ne dit mot consent »

Le silence ne valant pas pour autant acceptation, la question qui vient assez spontanément à l'esprit est : la Mairie le savait-elle avant ?

Cela fait donc 3 ans que cette maison est fermée vu qu'elle ne peut plus être mise à la location. Le jardin extérieur est vaguement entretenu par la municipalité afin d'éviter de montrer « l'abandon et la misère » au centre du village. Quand on sait qu'elle est à la charge de la commune chaque foyer fiscal contribue par ses impôts à payer l'entretien de l'extérieur et le remboursement de l'emprunt fait pour réaliser cette acquisition. Emprunt renégocié récemment.

Alors ou en est-on en Septembre 2022 ?

On est en droit de se poser cette question, aucune communication ou information n'étant faite sur le sujet.

On a simplement pris connaissance qu'une partie de cette maison allait servir dès l'automne au *tri de vêtements* par deux bénévoles. Info dans l'édito non daté et distribué en juin par la Mairie.

Il semblerait que prochainement elle servirait aussi d'annexe pour accueillir les équipements de la salle des fêtes actuellement stockés chez l'ex boulanger du village. En attendant leur déménagement définitif dans le garage où plutôt le **dépotoir** acheté par la Mairie à l'entrée du village. Il s'agit là d'une véritable verrue aujourd'hui transformée en poubelle à ciel ouvert. Un scandale écologique de pollution environnementale.

Dont acte. Mais vu la vitesse à laquelle se font les « affaires communales » on a le temps de voir, d'apprécier et de continuer à polluer...

A ce jour, on peut dire qu'aucune information vraiment pertinente n'est faite par la Municipalité sur le devenir de cette maison.

On laisse faire. On continue de cacher la poussière sous le tapis et tout va bien comme ça. Et puis vous ne vous en rendez pas compte, mais c'est du « boulot » de se charger de ce dossier !

Pourtant le Maire, avec ce côté bravache qu'on lui connaît, a écrit qu'il allait s'en occuper **activement**. C'était il y a bientôt deux ans. Un peu présomptueux aussi puisqu'à ce jour toujours rien.

Les mots ayant un sens, en l'occurrence le terme utilisé « activement » sonne creux chez lui. Et on n'a peut-être pas la même notion du temps de... **l'inaction**.

Donc, on attend.

Ahhh !!! N'oublions pas :

*Le temps ne fait rien à l'affaire*

Les Responsables du Collectif